

Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 27/1 (2000)

DOI: 10.11588/fr.2000.1.46863

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Gebhard LUBICH, *Auf dem Weg zur »Gülden Freiheit«*. Herrschaft und Raum in der *Francia orientalis* von der Karolinger- zur Stauferzeit, Husum (Matthiesen) 1996, 308 p. (Historische Studien, 449).

Constatant que l'historiographie s'est davantage attachée aux *Stammesländer* que sont la Saxe, la Bavière ou la Souabe qu'à l'espace franconien, G. Lubich tente dans cet ouvrage de réparer cette injustice en analysant un espace politique qui pose beaucoup de problèmes de définition et qui souffre, jusqu'à aujourd'hui, de son inexistence institutionnelle puisqu'il est partagé entre les *Länder* de Bavière, Bade-Württemberg, Hesse et Rhénanie-Palatinat. Le seul point qui a retenu les historiens jusqu'à présent porte sur les particularités du »duché de Würzburg«, c'est-à-dire de la principauté épiscopale reconnue par le diplôme de Frédéric Barberousse en 1168, mais il manquait encore une étude d'ensemble qui mette en relation les structures de pouvoir et tout l'espace de la *Francia orientalis*.

Les problèmes de définition commencent avec la dénomination appliquée à cet espace: *Francia*, on le sait bien, s'appliquant à toutes sortes de réalités territoriales, depuis les royaumes carolingiens de l'est et de l'ouest, jusqu'à l'espace compris entre Seine et Meuse d'une part: la Francie – et d'autre part la Francie orientale qui deviendra la Franconie (Franken), elle-même divisée en plusieurs ensembles: Ostfranken, Mainfranken, Rheinfranken. La mise au point sur l'évolution des termes est en elle-même très édifiante. G. Lubich tente ensuite de suivre la formation du pouvoir au niveau régional en observant le jeu des trois principaux acteurs: le roi, l'Église et l'aristocratie locale depuis l'époque carolingienne jusqu'à l'octroi du privilège de Barberousse.

Cet espace politique franconien est né sous les Carolingiens et a été structuré à l'époque de Charlemagne, avec une forte imprégnation du pouvoir royal qui privilégie les régions de Würzburg, Fulda et le *Gau* du Grabfeld, édifiant là des points d'appui au travers des *fisci*, palais et *villae* royales. Au sud au contraire, à la frontière de la Bavière et de la Souabe, la présence royale est plus ponctuelle et relayée surtout par les monastères tels que Feuchtwangen, Ellwangen ou Ansbach qui ont été remis aux mains du roi par les familles des fondateurs. Mais dès le IX^e siècle on constate que les familles de l'aristocratie au nord et au sud de la Franconie ont peu de relations entre elles: c'est un espace politique qui est déjà très fragmenté.

À partir de la seconde moitié du IX^e siècle l'aristocratie locale commence à s'emparer du pouvoir, ce qui est particulièrement visible lors des luttes pour la succession de Louis le Germanique; on observe la montée des Popponides et des Babenberger sous Louis le Jeune, qu'Arnulf de Carinthie tente de contrebalancer en favorisant les Conradins auxquels il est allié. G. Lubich voit dans ces épisodes la lutte de petits cercles familiaux qui participent à des coalitions changeantes. Il combat avec virulence – et sans doute avec raison – le concept totalement inadéquat de *Stammesherzogtum* appliqué à cette région dans la mesure où il n'a jamais existé »d'ethnie« des Francs orientaux, mais un ensemble de peuples »francisés« c'est-à-dire soumis à la domination franque et au droit franc – en l'occurrence la loi salique dont ils n'ont évidemment pas le monopole. Le fondement politique de cet espace est la »province royale«, ce qui explique probablement son facile rattachement au nouveau centre de pouvoir saxon sous la forme *Francia Saxonique* qui montre, au passage, que les Franco-niens n'avaient guère conscience de former une unité. Il faudrait donc analyser le conflit entre Otton I^{er} et Eberhard de Franconie comme le reflet des tensions entre le pouvoir de la noblesse locale dont Eberhard est le chef de file et ses prétentions à former une »principauté«, et les propres conceptions politiques d'Otton. Le *ducatus* d'Eberhard ne peut être fondé sur le *Stamm*, et tient davantage à sa propre position de pouvoir – c'est-à-dire à son héritage familial – qu'à l'existence d'une entité politique. Notons aussi que la partie sud de la Franconie ne participe pas à ces luttes et ne prend ouvertement parti pour personne.

Au milieu du X^e siècle, après la mort d'Eberhard, le roi ottonien renforce sa présence dans l'espace franconien où sont puissants surtout les descendants de Popponides et des Baben-

berger. À la fin du siècle, on assiste à la montée en puissance de l'église épiscopale de Würzburg qui s'approprie une partie des anciennes abbayes royales de la région et s'étend ainsi vers le sud. Otton III reconnaît officiellement l'appartenance des monastères royaux à l'évêque et lui confie également les droits comtaux. Devenu empereur, Henri II fonde un nouveau diocèse en Franconie, le diocèse de Bamberg, qui devient un nouveau centre – très temporaire – du pouvoir royal et permet aussi le développement d'un nouvel espace propre dans la région du Haut-Main.

Cependant, la faveur dont Würzburg et Bamberg bénéficiaient disparaît à la mort d'Henri II, dans la mesure où l'espace franconien ne joue aucun rôle dans la conception du pouvoir des rois saliens. Le XI^e siècle est donc une phase de rupture pour la Franconie, surtout dans la mesure où on observe au même moment la disparition des anciennes familles de l'aristocratie et l'apparition de nouveaux lignages qui ne doivent plus rien à la faveur royale mais doivent leur position de pouvoir à une combinaison de droits acquis, d'alleux et d'avouries. Dans ce contexte, l'évêque Adalbéron de Würzburg s'appuie sur sa puissance comtale pour étendre ses droits de justice sur l'ensemble d'un territoire où on lui reconnaît une prééminence de fait, mais qui n'a pas encore de reconnaissance institutionnelle. Cependant, les positions anti-impériales d'Adalbéron envers Henri IV affaiblissent l'évêque au profit des soutiens laïques de l'empereur et en 1115, Henri V nomme le Staufien Conrad duc de Franconie, avec mission de conserver la région dans la fidélité à l'empereur. Conrad est conforté dans cette position par l'héritage des biens de la famille des Comburg-Rothenburg, la plus puissante famille du sud de la Franconie, ce qui oriente définitivement cette région vers la Souabe. Si Henri V rend à l'évêque de Würzburg sa *dignitas iudicaria* dès 1120, invalidant ainsi le pouvoir ducal de Conrad, les Staufien conservent les biens acquis dans le sud, ce qui accentue le détachement de cette zone de l'espace franconien. L'accession des Staufien à l'empire ne change rien à cette situation, mais au contraire, la renforce: en ce sens, G. Lubich voit dans la «Güldene Freiheit» accordée en 1168 à l'évêque de Würzburg, rien d'autre que la mise en forme diplomatique d'une situation découlant de l'évolution commencée à l'époque carolingienne et affirmant le pouvoir de l'évêque sur un territoire limité à son diocèse. On aboutit finalement à un partage du pouvoir entre l'évêque de Würzburg au nord et les Staufien au sud, cette tendance centrifuge étant renforcée par l'accession de ces derniers à l'empire. L'action des puissants de la région a eu pour résultat de scinder en deux une entité territoriale entièrement créée par la royauté carolingienne et qui n'a pas d'autres bases que celles de la «province royale». Mais tandis qu'à l'époque carolingienne et ottonienne c'est le nord qui représente le principal point d'appui du pouvoir royal, le sud passe au premier plan avec les Staufien: on voit ainsi s'opérer un déplacement du centre de gravité de la région, ce qui résulte de sa structure particulièrement fragmentaire.

L'étude de G. Lubich intéressera tous ceux qui s'interrogent sur l'histoire du pouvoir au niveau régional: ses analyses portant sur la formation du pouvoir des différentes familles et sur le rôle politique de l'évêque de Würzburg sont exemplaires. On lira aussi avec beaucoup de profit les pages sur l'inexistence d'une quelconque «ethnie» des Franconiens qui aboutit à valider ici le modèle proposé par Hans-Werner Goetz dans sa synthèse sur le *ducatus*. On ne peut toutefois que regretter qu'une étude aussi complète portant sur un espace politique ne soit accompagnée d'aucune carte, la géographie fine de la Franconie n'étant pas forcément familière de tous les lecteurs.

Geneviève BÜHRER-THIERRY, Bois-Colombes